

HU
MAN
is CA
PI
TAL

Sycomore AM
Reporting de
performance ESG

PROCOLE

Juin 2019



Suivi des versions et modifications :

Version	Date	Nature des modifications	Personnes ayant modifié le document
Version 1	Janvier 2018	Non applicable (NA)	Equipes ISR et Risk Management
Version 2	Mars 2018	Ajout des indicateurs reportés sur 2017	Equipe ISR
Version 3	Avril 2018	Ajout des indicateurs SSC 2017	Equipe ISR
Version 4	Juin 2019	Mise à jour suite à la publication des indicateurs 2018	Equipe ISR

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	3
1. CONTEXTE ET OBJECTIFS	4
2. CHOIX DES INFORMATIONS PRESENTEES.....	4
3. PROCEDURES DE REPORTING GENERALES	5
4. METHODOLOGIE DE CALCUL DES INDICATEURS	6
5. PRESENTATION DES RESULTATS	12

1. CONTEXTE ET OBJECTIFS

Notre constat après plus de 15 ans d'existence : les entreprises qui répondent à de véritables besoins, sociaux ou environnementaux, sont les entreprises de demain et seule la création de valeur partagée est gage de performance durable. A travers nos investissements, nous souhaitons démontrer qu'il est possible de concilier sens et performance.

En 2015, Sycomore a réaffirmé sa vision : « humaniser l'investissement » en créant de la valeur de manière consistante et durable pour ses clients, et pour l'ensemble des parties prenantes de l'entreprise. A travers notre modèle d'analyse « SPICE », les analystes-gérants de Sycomore AM observent avec attention les interactions des entreprises cotées avec la société (« Society »), leurs sous-traitants (« Suppliers »), leurs collaborateurs (« People »), les investisseurs (« Investors »), leurs clients (« Clients ») et l'environnement (« Environment »). Ils analysent la solidité de leur modèle économique et de leur gouvernance, et évaluent les risques et les opportunités, tout en cherchant à mesurer les impacts sociaux et environnementaux de leurs investissements.

Mesurer la performance ESG de nos investissements fait également partie de notre mission d'investisseur responsable. Dès 2015, nous avons travaillé à la définition d'une mesure d'impact environnemental (Contribution à la Transition Energétique et Ecologique, devenue Net Environmental Contribution en 2017) et travaillons actuellement à une mesure de l'impact sociétal des entreprises. Dans ce contexte et dans le cadre de la labélisation ISR d'une partie de nos fonds, nous avons également défini des indicateurs de performance ESG publiés dès 2018 pour les fonds labélisés ISR.

Ainsi, le présent protocole de reporting s'inscrit dans le cadre de notre engagement d'investisseur responsable et vient répondre aux exigences du label ISR. Le cahier des charges du label précise que les fonds labélisés doivent :

- Publier des indicateurs relatifs aux impacts sur les performances environnementales, les performances sociales, les performances en termes de gouvernance et les performances en termes de respect des droits humains ;
- Fournir des informations sur l'organisation du suivi de ces impacts sur les émetteurs sélectionnés dans leurs portefeuilles.

L'objectif du protocole est donc de préciser :

- Les choix faits par Sycomore AM ayant permis de définir les informations à publier (paragraphe « Choix des informations présentées ») ;
- Les moyens mis en œuvre pour élaborer le reporting (paragraphe « Procédures de reporting générales ») ;
- Les méthodes de calculs des indicateurs choisis (paragraphe « Méthodologie de calcul des indicateurs ») ;
- Les éléments à présenter dans les reportings annuels des fonds labélisés (paragraphe « Présentation des résultats »).

Les résultats obtenus sont présentés annuellement par chaque fonds labélisé sous la forme d'un reporting dédié et peuvent également être intégrés aux rapports de gestion des fonds.

Le présent protocole de reporting est mis à disposition sur le site Internet de Sycomore AM, page <http://www.sycomore-am.com/Notre-demarche-responsable#documentation>.

2. CHOIX DES INFORMATIONS PRESENTÉES

Sycomore AM a fait le choix de présenter pour chaque fonds labélisé des indicateurs de performance sur l'ensemble des enjeux (emploi, droits humains, diversité et contribution environnementale nette) : ces indicateurs, détaillés plus bas, sont communs aux reportings de tous les fonds labélisés.

Chaque équipe de gestion peut compléter ce reporting d'informations qualitatives ou quantitatives visant

à rendre compte de la contribution des investissements à une économie durable, notamment en publiant des informations sur la contribution des entreprises en portefeuille aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Les entreprises travaillent aujourd'hui à la mesure de leur impact sans que nous soyons encore en mesure de présenter des indicateurs agrégés à l'échelle d'un portefeuille. Des exemples concrets de l'impact des investissements peuvent ainsi être donnés à titre illustratif.

3. PROCEDURES DE REPORTING GENERALES

3.1. Responsabilités

Dans le cadre de la préparation des indicateurs de performance ESG, les rôles et responsabilités sont affectés comme suit sur les sujets suivants :

- Rédaction et mise à jour du protocole de reporting : l'équipe de gestion ISR pilote la rédaction et la mise à jour du présent protocole. Elle s'appuie sur l'équipe Risk Management pour le détail des sources de données et méthodes de calculs ;
- Validation du protocole de reporting : le présent protocole de reporting fait l'objet d'une validation par l'équipe de gestion ISR et le Responsable de la Conformité et du Contrôle Interne (RCCI) ;
- Elaboration du reporting : la préparation des données est assurée par l'équipe Risk Management ;
- Validation du reporting : la validation des données est assurée par le responsable Risk Management, l'équipe ISR et l'équipe de gestion de chaque fonds ;
- Mise en page et publication du reporting : le Marketing est en charge de la mise en forme et de la publication du reporting, le RCCI procède à une vérification avant publication.

3.2. Périmètre

A compter des reportings portant sur l'exercice 2018, le reporting s'applique aux portefeuilles d'investissements arrêtés au 31 décembre : les données sont calculées sur les valeurs investies en portefeuille au 31 décembre pondérées du poids de détention en portefeuille au 31 décembre.

Les données sont présentées sur l'exercice N et en comparaison avec les données de l'indice de référence de chaque fonds. A compter de l'exercice 2018, elles sont également comparées aux données reportées l'année précédente.

Les taux de couverture des indicateurs sont présentés dans les reportings.

3.3. Calendrier

Le reporting est annuel, publié avant le 30 juin N+1 sur la période N.

3.4. Outils

Les outils internes de suivi des portefeuilles sont utilisés ainsi que des données externes (Bloomberg et Factset principalement). Les outils et sources de données sont détaillés par indicateur dans la suite du document.

3.5. Contrôles

Les données préparées font l'objet d'un contrôle, d'abord par le responsable Risk Management puis par les équipes de gestion de chaque fonds. Le RCCI vérifie le document final présentant l'ensemble des données et commentaires avant publication.

4. METHODOLOGIE DE CALCUL DES INDICATEURS

4.1. Evolution des effectifs sur 3 ans

Choix de l'indicateur

La capacité d'une entreprise à générer de l'emploi est appréciée à travers l'évolution, positive ou négative, des effectifs cumulée sur les 3 derniers exercices.

Définition

L'évolution des effectifs correspond à l'évolution du nombre d'employés entre l'année N et l'année N-3.

Méthodologie

Il est obtenu en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et ceux de l'année N-3, le tout divisé par les effectifs de l'année N-3. Les effectifs des années N-1 et N-4 peuvent être utilisés si la donnée n'est pas encore disponible pour l'année N (pour plus de détails, voir paragraphe suivant « sources »). Les données prises en compte sont les données reportées par les entreprises et ne sont pas retraitées des fusions et acquisitions éventuelles.

L'indicateur agrégé se calcule en pondérant l'évolution des effectifs de chaque entreprise par son poids au sein du portefeuille ou de l'indice au 31 décembre.

Sources

Les données d'effectifs sont extraites via Factset qui définit le nombre d'employés comme suit : *“The indicator represents the number of employees under the company's payroll as reported by the management to the shareholders within 90 days of the fiscal year-end. This is reported by some as an average or as of the year end and may or may not include irregular employees. For most, however, no attempt is made to distinguish these reporting patterns. If both the average and year-end figures are reported, the year-end figure is collected.”*

4.2. Féminisation du comité exécutif

Choix de l'indicateur

L'écart entre la représentation des femmes au sein du comité exécutif et dans l'effectif global est un bon indicateur de la capacité d'une entreprise à promouvoir la diversité et l'égalité des chances au sein de l'organisation. Bien que de nombreuses entreprises publient la part des femmes dans le management, elles le font à des niveaux hiérarchiques différents et la population de « managers » sous-jacente varie d'une entreprise à l'autre. Afin de disposer de données plus homogènes, agrégeables au niveau de chaque fonds, nous avons choisi d'utiliser le pourcentage de femmes dans l'organe exécutif de l'entreprise (comité exécutif).

Définition

Cet indicateur représente la part des femmes dans le comité exécutif et la part des femmes dans l'effectif total.

Méthodologie

Les parts de femmes dans le comité exécutif et dans l'effectif sont directement extraites de Bloomberg. Les indicateurs agrégés sont obtenus par moyenne pondérée sur les valeurs détenues en portefeuille au 31 décembre et l'indice de référence de chaque fonds.

Sources

Les données brutes sont extraites de Bloomberg, qui définit les indicateurs retenus comme suit :

- **PERCENTAGE_OF_FEMALE_EXECUTIVES** : *“Number of female executives, as a percentage of total executives, as of the fiscal year end wherever available, otherwise as of the date of the latest filing. Executives are as defined by the company, or those individuals that form the company executive committee/board or management committee/board or equivalent.”*

- *PCT_WOMEN_EMPLOYEES* : “Number of women employed at the company expressed as a percentage of the total number of company employees.”

4.3. Part d'entreprises ayant une politique en matière de droits humains

Choix de l'indicateur

L'engagement des entreprises sur les enjeux des droits humains peut être apprécié au travers de la définition d'une politique en matière de droits humains. Nous avons à ce titre retenu un indicateur proposé par Bloomberg, dont la recherche permet d'identifier les entreprises communiquant sur la mise en place d'une politique en matière de droits humains. A noter que nous avons fait le choix de ne pas retenir un indicateur qui serait fondé sur les controverses dont l'entreprise fait l'objet sur le sujet des droits humains. En effet, nous considérons que le nombre de controverses n'est pas représentatif de l'engagement et des moyens déployés par l'entreprise pour répondre aux enjeux des droits humains : le nombre de controverses dépend de la taille de l'entreprise et de son exposition médiatique et ne tient pas compte des procédures mises en œuvre en réponse à l'évènement controversé.

Définition

Une entreprise est considérée comme ayant une politique en matière de droits humains lorsqu'elle communique explicitement sur la mise en place d'initiatives visant la protection des droits humains.

Méthodologie

L'indicateur est obtenu en divisant le nombre d'entreprises ayant engagé une telle démarche par le nombre d'entreprises en portefeuille, au prorata des poids au sein du portefeuille ou de l'indice au 31 décembre.

Sources

Les données brutes sont extraites de Bloomberg, qui définit l'indicateur retenu comme suit : *HUMAN_RIGHTS_POLICY* - “Indicates whether the company has implemented any initiatives to ensure the protection of the rights of all people it works with. “N” indicates that the company has not explicitly disclosed any such efforts in its most recent Annual or Company Responsibility reports”.

4.4. Contribution Environnementale Nette (NEC)

Choix de l'indicateur

La Contribution Environnementale Nette ou Net Environmental Contribution (NEC) mesure l'impact environnemental des activités économiques des entreprises : cet indicateur, agrégeable sur un portefeuille, tient compte de l'ensemble des impacts négatifs et positifs d'une entreprise sur l'environnement, tout au long de sa chaîne de valeur et sans se limiter à l'empreinte carbone.

Définition

La Net Environmental Contribution (NEC) est une mesure du degré d'alignement d'un modèle économique avec la transition énergétique et écologique et avec les objectifs de lutte contre le réchauffement climatique qui a été déployée en 2017. Elle est exprimée en % des revenus et s'échelonne de -100% pour une activité fortement destructrice de capital naturel, comme la production d'électricité avec du charbon ou la fabrication de pesticides, à +100% pour les activités à impact positif maximal, qui constituent des réponses claires en matière d'environnement et de climat, comme la fabrication de turbines éoliennes ou l'alimentation biologique.

Méthodologie

Les détails de la méthodologie de calculs sont disponibles sur demande.

Sources

Cet indicateur est développé par Sycomore AM, avec les expertises d'I Care&Consult et de Quantis et en partenariat avec BNP Paribas Securities Services.

4.5. Partage de la valeur entre parties prenantes (Sycomore Happy@Work)

Choix de l'indicateur

Nous sommes convaincus que la création de valeur n'est durable que si elle est partagée équitablement entre les différentes parties prenantes. Afin d'observer cette répartition, nous modélisons la part de la valeur distribuée à chaque partie prenante. En particulier et au vu des éléments accessibles pour faire l'exercice, nous accordons une importance particulière à la part perçue par les collaborateurs des entreprises observées, dont le rôle dans la performance durable de chacune est clé.

Définition

La part de la valeur distribuée à chaque partie prenante est modélisée par un agrégat comptable :

- les dividendes pour les actionnaires,
- la masse salariale (salaires bruts versés) pour les collaborateurs,
- les frais financiers pour les créanciers,
- les impôts et taxes pour la société au sens large.

La part du résultat mise en réserve revient à l'entreprise.

Méthodologie

La tranche du disque représentant chaque partie prenante correspond à l'agrégat qui lui revient divisé par le total (dividendes + masse salariale + réserve + frais financiers + impôt et taxes + charges).

Afin d'agréger le résultat à l'échelle des portefeuilles, chaque indicateur est rebasé en pourcentage par société d'abord, et une moyenne pondérée des poids moyens de chaque entreprise dans le portefeuille est ensuite effectuée.

Les indicateurs retenus sont les suivants :

- Les dividendes : ils représentent le montant global des dividendes versés par chaque entreprise à ses actionnaires sur l'année fiscale ;
- La masse salariale : elle représente le montant global des salaires bruts versés aux collaborateurs de chaque entreprise sur l'année fiscale, incluant notamment les frais de mutuelle et retraites. Elle inclut généralement la rémunération des dirigeants, sauf montage particulier ;
- Les frais financiers : ils représentent les intérêts et autres frais liés aux emprunts financiers contractés par les entreprises, revenant donc aux créanciers ;
- Les impôts et taxes : ils représentent les montants versés par la société aux gouvernements fédéraux, étatiques et étrangers ;
- Les réserves : elles correspondent à la part du résultat mise en réserve par l'entreprise et non distribuée sous forme de dividendes aux actionnaires. Le calcul effectué est le suivant : $1 - \text{payout} \times \text{résultat net}$. Le payout représente les dividendes sur le résultat net.

Sources

Les données brutes sont principalement extraites de Factset, qui définit les indicateurs retenus comme suit :

- **COMMON DIVIDENDS** : "Represents the total cash dividends to common shareholders of the company paid during the period. If Dividends paid to common shareholders and minority interests cannot be separated, the total amount is collected to this field. If Dividends paid to common and preferred shareholders cannot be separated, the total amount is collected to Cash Dividends Paid. It includes: Distributions to REIT unit holders ; Distributions to partners ; Distributions to hybrid capital ; Dividend equivalents (payments-in-lieu of dividends) to restricted stock units ; Dividends paid to profit-participating preferred shares. It excludes: Dividends paid to minority interests ; Dividends paid by subsidiary ."
- **FA EX SALARIES** : "Represents wages paid to employees and officers of the company. It includes but is not restricted to: All employee benefits such as health insurance and contributions to pension plans."

- **INTEREST AND RELATED EXPENSE - TOTAL** : “Represents the total amount of interest paid by a bank or other financial company. For Banks: It includes: Interest expense on deposits, Interest expense on federal funds, Interest expense on commercial paper, Interest expense on short term borrowing, Interest expense on long term debt, Interest expense on securities purchased under resale agreements, For Other Financial Companies: It includes:, Interest expense on debt, Interest capitalized.”
- Pour le calcul des impôts et taxes :
 - **INCOME TAXES** : “Represents all income taxes levied on the income of a company by federal, state and foreign governments. It excludes: Domestic International Sales Corporation taxes ,Ad Valorem taxes ,Excise taxes ,Windfall profit taxes ,Taxes other than income ,General and services taxes. It includes: Federal income taxes ,State income taxes ,Foreign income taxes ,Charges in lieu of income taxes ,Charges equivalent to investment tax credit ,Income taxes on dividends or earnings of unconsolidated subsidiaries or minority interest, if reported before taxes Deferred taxation charges.”
 - **TAXES - OTHER THAN INCOME TAXES - TOTAL** : “Represents any other operating tax that is not a tax on income. It includes but is not restricted to: Property Tax, Taxes On Production, Import Duties, Ad Valorem Taxes. It excludes: Excise taxes, Windfall Profits Taxes, Value Added Taxes, General and Service Taxes, Payroll taxes”.

Des données brutes issues de Bloomberg viennent compléter à la marge ces données principales :

- Pour le calcul des réserves :
 - **DVD_PAYOUT_RATIO** : “Fraction of net income a firm pays to its shareholders in dividends, in percentage.”
 - **NET_INCOME** : Amount of profit the company made after paying all of its expenses. It is known as bottom-line or net profit.

4.6. Association aux résultats - Actionnariat salariés (Sycomore Happy@Work)

Choix de l'indicateur

L'actionnariat salariés est un moyen efficace d'engager les collaborateurs sur le long-terme et de les associer à la réussite de l'entreprise. Nous observons d'ailleurs cet indicateur dans le cadre de notre processus d'investissement pour Sycomore Happy@Work : il est l'un des éléments nous permettant d'évaluer le niveau d'équité au sein de l'entreprise analysée.

Définition

L'actionnariat salariés est représenté par la part du capital de l'entreprise détenue par les collaborateurs non dirigeants.

Méthodologie

Les deux indicateurs publiés sont calculés comme suit :

- Sociétés détenues en partie par leurs collaborateurs : cette donnée correspond à la part des sociétés en nombre, détenues en partie par leurs collaborateurs ; elle est publiée sur les sociétés du portefeuille et sur celles de son indice ;
- Taux de détention moyen des sociétés en portefeuille par leurs collaborateurs : cette donnée représente la moyenne des taux de détention du capital des sociétés du portefeuille ; elle est calculée uniquement sur les sociétés du portefeuille ayant déclaré qu'une part de leur capital est détenue par leurs salariés.

Sources

Les données brutes sont extraites de Factset, qui définit les indicateurs retenus comme suit : **PERCENTAGE OF SHARES OUTSTANDING - TOP HOLDERS** : Returns the percentage of shares outstanding owned by the top holders of the security in question, including **EMPLOYEE STOCK OWNERSHIP PLAN**, determined by the specified date range and ordered based on the market values of the holders' positions as of the specified sort date.

4.7. Impacts de nos investissements sur la santé et la lutte contre la faim (Sycomore Shared Growth 2017 et Sycomore Sélection Responsable 2017 et 2018)

Choix des indicateurs

Grâce à ces indicateurs, nous cherchons à compléter les indicateurs de performance ESG par des indicateurs d'impact en lien avec les stratégies des fonds concernés. En effet, l'impact sociétal des produits et services ainsi que les actions de dons et mécénat font partie des critères de sélection du fonds Sycomore Shared Growth. Concernant Sycomore Sélection Responsable, le positionnement sociétal des entreprises est un des critères de sélection du fonds. L'objectif est de donner une vision concrète et tangible de l'impact des entreprises en portefeuille sur la société.

Définitions

Ces indicateurs illustrent l'impact sociétal des entreprises en portefeuille au cours de l'exercice 2017. Les indicateurs retenus sont les suivants :

- Personnes équipées de lunettes pour la première fois : Ces personnes ont été équipées de lunettes pour la première fois grâce aux entreprises en portefeuille ;
- Patients traités dans les cliniques et maisons de retraite : Les patients traités sont ceux qui sont pris en charge dans un hôpital ou qui dispose d'un lit dans une maison de retraite ;
- Personnes défavorisées bénéficiaires de programmes d'accès aux soins : Ces personnes ont bénéficié d'un diagnostic, d'un vaccin, d'un traitement ou d'une formation pour prendre en charge leur maladie, parfois prodigué de manière gratuite ;
- Tonnes de nourriture saine vendues : La nourriture saine est définie comme une nourriture avec peu d'additifs, avec un équilibre nutritionnel amélioré (peu de sucre, peu de sel) et peu raffinée pour garder les bienfaits intrinsèques de la plante ;
- Patients traités dans les cliniques de Fresenius Medical Care : Les soins prodigués dans les cliniques de Fresenius Medical Care sont relatifs aux dysfonctionnements des reins. Ces traitements sont donc notamment des dialyses et d'autres services associés tels que des services d'analyse laboratoire ;
- Nombre d'enfants vaccinés contre la poliomyélite : il s'agit des enfants vaccinés dans les pays GAVI (73 pays les plus pauvres de la planète, identifiés par l'Alliance Globale pour la vaccination) par le vaccin Imovax Polio de Sanofi Pasteur.

Méthodologie

- Sycomore Shared Growth
 - Les données d'impact publiées par l'entreprise sont pondérées de la part du capital de l'entreprise détenue par le fonds Sycomore Shared Growth au 29/12/2017.
 - Par exemple, Essilor publie à la page 51 de son rapport sur l'exercice 2016 le chiffre de 3 millions de personnes équipées de lunettes pour la première fois en 2016 grâce aux actions d'Essilor (modèles inclusifs et actions de philanthropie). Au 29/12/2017, Sycomore Shared Growth détenait 0.03% du capital d'Essilor. Nous obtenons le chiffre de 886 personnes équipées avec le calcul suivant : $3\,000\,000 \times 0.0295202\% = 886$.
- Sycomore Sélection Responsable
 - Les données d'impact publiées par l'entreprise sont pondérées de la part moyenne du capital de l'entreprise détenue par Sycomore Sélection Responsable sur l'année civile 2017 pour le reporting 2017 et au 31 décembre 2018 pour le reporting 2018.
 - Par exemple, Wessanen publie page 35 de son rapport annuel sur l'exercice 2016 la part de volume vendu gaspillé (0,48%) et le volume en tonnes que représente cette part. Ces données ont permis de calculer le volume total vendu. Le volume de nourriture saine vendue par Wessanen en 2016 a été estimé en multipliant ce volume par la part de Chiffre d'Affaires issue de la vente de nourriture saine. En multipliant par le taux moyen de détention de Wessanen par Sycomore Sélection Responsable, on obtient : le volume de nourriture saine vendue au pro rata des investissements de Sycomore Sélection Responsable : $138\,137.5 \times 2.10763676\% = 2\,911$ tonnes.

Sources

Fonds	Indicateurs	Données utilisées	Sources
Sycomore Shared Growth 2017	Personnes équipées de lunettes pour la première fois	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de personnes équipées de lunettes pour la première fois par Essilor en 2016 : 3 millions 	Essilor : Rapport annuel 2016, p.51
Sycomore Shared Growth 2017	Patients traités dans les cliniques et maisons de retraite	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre total de patients traités par Rhoen Klinikum en 2016 : 813 747 ○ Nombre total de lits dont disposent les maisons de retraites appartenant à Korian en 2016 : 72 000 	Rhoen Klinikum : Rapport annuel 2016, p.5 Korian : Résultat annuel 2016 et perspectives, p. 4
Sycomore Shared Growth 2017	Personnes défavorisées bénéficiaires de programmes d'accès aux soins	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de personnes ayant bénéficié d'un programme d'accès aux soins par Sanofi en 2016 : 90 millions ○ Nombre de personnes ayant bénéficié de diagnostics gratuits par Shire en 2016 : 85 356 	Sanofi : Rapport intégré 2016, p. 42 Shire : Responsibility Review, p. 13
Sycomore Sélection Responsable 2017	Tonnes de nourriture saine vendues	<ul style="list-style-type: none"> ○ Volume total de produits vendus par Wessanen : 160 625 tonnes en 2016 ○ Part de chiffre d'affaires que représente la vente de produits sains : 86% en 2016 	Wessanen : Rapport annuel 2016, p.34-35
Sycomore Sélection Responsable 2017 et 2018	Nombre de patients traités	<ul style="list-style-type: none"> ○ Nombre de patients ayant reçu une dialyse ou un autre service lié aux dysfonctionnements de reins au sein d'une clinique de Fresenius Medical Care : 308 471 personnes en 2016 et 336 716 personnes en 2018 ○ Nombre d'enfants vaccinés contre la poliomyélite dans les pays GAVI (vaccin Imovax Polio de Sanofi Pasteur) : 40 millions d'enfants vaccinés par an en moyenne sur la période 2016-2018 	Fresenius Medical Care : Rapports annuels 2016 et 2018 Sanofi : Rapport intégré 2018, p.19

4.8. Impacts de nos investissements sur la transition énergétique et écologique (Sycomore Sélection Crédit)

Choix des indicateurs

Grâce à ces indicateurs, nous cherchons à compléter les indicateurs de performance ESG par des indicateurs d'impact. Nous voulons également rendre compte de la contribution de nos investissements à une économie durable, notamment en publiant des informations sur la contribution des entreprises financées aux Objectifs de Développement Durable (ODD). Les indicateurs choisis visent à illustrer la contribution à la transition énergétique et écologique de certaines entreprises auxquelles le fonds est exposé.

Définitions

Ces indicateurs illustrent l'impact environnemental des entreprises en portefeuille en 2017 et/ou en 2018. Les indicateurs retenus sont les suivants :

- Taux de valorisation matière des déchets traités (2017 et 2018) : cet indicateur représente la part des déchets recyclés par rapport aux déchets collectés par Paprec ; sont considérés comme recyclés les déchets revendus en tant que matière première ; les déchets traités par la société

sont des déchets industriels banaux ;

- Réduction des émissions de CO₂ (2017) : l'indicateur représente l'évolution des émissions de CO₂ de la société entre deux exercices ; les émissions de CO₂ considérées prennent compte des opérations directes de l'entreprise, ainsi que des bâtiments gérés par la foncière (soit scopes 1 à 3) ;
- Réduction des émissions de CO₂ rapportées à la valeur ajoutée (2017 et 2018) : l'indicateur représente l'évolution des émissions de CO₂ de la société rapportées à la valeur ajoutée entre 2015 et 2016 ; les émissions de CO₂ considérées prennent en compte les opérations directes de l'entreprise, ainsi que ses émissions indirectes liées à sa consommation d'énergie (scopes 1 et 2) ;
- Réduction de la consommation d'énergie en kWh/m² (2018) : l'indicateur représente l'évolution de la consommation d'énergie par unité de surface entre deux exercices ; les données sont issues de la comparaison entre les certificats d'énergie des bâtiments résidentiels sous gestion de Vonovia entre deux exercices.

Méthodologie

Les indicateurs d'impact sont présentés tels que reportés par les entreprises. Les données d'impact publiées par l'entreprise ne sont pas pondérées des investissements de Sycomore Sélection Crédit.

Sources

Indicateurs	Données utilisées	Sources
Taux de valorisation matière des déchets traités (2017 et 2018)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Taux de recyclage global des usines Paprec : 74% en 2016 et 77% en 2017 ○ Objectif de recyclage des déchets à horizon 2025 : 60% des déchets 	<p>Paprec : Rapports de Développement Durable 2016 et 2017, p.47</p> <p>Loi transition énergétique pour la croissance verte promulguée le 17 août 2015 : Titre IV</p>
Réduction des émissions de CO ₂ (2017)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Evolution des émissions de CO₂, considérant les scopes 1 + 2 + 3, de 2015 à 2016 : -22% 	Alstria : Rapport de Développement Durable 2016, p. 111
Réduction des émissions de CO ₂ rapportées à la valeur ajoutée (2017 et 2018)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Evolution des émissions de CO₂ pour les scopes 1 + 2 en tonnes, rapportées à la valeur ajoutée en millions d'euro, de 2015 à 2016 : -15.7% ; de 2016 à 2017 : -9% ○ Données issues de la comparaison du ratio CO₂ émis par le Groupe par million d'euros de valeur ajoutée 	Schaeffler : Rapports de Développement Durable 2016 et 2017
Réduction de la consommation d'énergie par m ² (2018)	<ul style="list-style-type: none"> ○ Evolution de la consommation d'énergie en kWh/m² des bâtiments sous gestion, de 2016 à 2017 : -4% ○ Données issues de la comparaison entre les certificats d'énergie des bâtiments résidentiels sous gestion de Vonovia pour les années 2016 et 2017 	Vonovia : Rapport de Développement Durable 2017

5. PRESENTATION DES RESULTATS

Les résultats sont publiés au sein des rapports *Sycoway as an investor* des fonds ISR avant le 30 juin N+1 sur l'exercice N. Ces rapports sont disponibles sur les pages du site Internet de Sycomore AM dédiées à chaque fonds ISR ainsi que sur la page Notre démarche responsable au lien suivant <http://www.sycomore-am.com/Notre-demarche-responsable#documentation>.

AVERTISSEMENTS

L'attention du lecteur est attirée sur le fait que les éléments d'information contenus dans ce document relèvent de la seule responsabilité de Sycomore Asset Management. Ce document a été réalisé dans un unique but d'information et ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou sollicitation en vue d'un investissement.

Les FCP n'offrent aucune garantie de rendement ou de préservation du capital, qui peut ne pas être intégralement restitué. La performance des FCP peut ne pas être conforme à son objectif de gestion ou aux objectifs des investisseurs. La performance boursière d'une action peut s'expliquer en partie par des indicateurs environnementaux, sociaux ou de gouvernance, sans que ceux-ci soient à eux seuls déterminants de l'évolution du cours de cette action. Il est rappelé que les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Avant d'investir, consultez au préalable les prospectus complets des FCP disponibles sur notre site www.sycomore-am.com.